

Héraultaise

L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées



## Annuaire

des Equipes Spécialisées Alzheimer et Maladies apparentées (ESA)



du territoire de la maia est-héraultaise





# SÉANCES DE RÉHABILITATION CHEZ LES PATIENTS SOUFFRANT DE MALADIE D'ALZHEIMER OU DE MALADIE APPARENTÉE\*

### Intitulé de la prescription du médecin :

Faire pratiquer 12 à 15 séances de réhabilitation pour troubles cognitifs ou troubles de mémoire ou maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée\* par une équipe spécialisée Alzheimer de SSIAD.

### **Présentation:**

La mesure 6 du plan Alzheimer 2008-2012 renforce l'offre de services de soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile pour les personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée\* au stade léger ou modéré. Ces interventions à domicile sont rendues possibles par la création d'équipes spécialisées composées de professionnels formés à la réadaptation, à la stimulation et à l'accompagnement des malades et de leur entourage dès le début de la maladie. Il s'agit d'un psychomotricien et/ou d'un ergothérapeute et d'assistants de soins en gérontologie (aides-soignants et/ou aides médico-psychologiques ayant suivi une formation complémentaire spécifique de 140 heures) constituant une équipe spécialisée au sein d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ces interventions sont réalisées en complément des autres interventions nécessaires.

\* Haute Autorité de Santé - Recommandations professionnelles «Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées» - mars 2008.

### **Indications:**

- Patient ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée,
- Ayant un début de répercussion sur sa vie quotidienne : par exemple, troubles de la mémoire que le patient n'arrive plus à gérer, appauvrissement de la vie sociale, environnement à adapter, modification du comportement,
- Acceptant le principe de séances de réhabilitation à son domicile.

### Absence d'indication:

- Patient sans répercussion de la maladie sur sa vie quotidienne,
- Stade évolué de la maladie, absence de communication possible, entrainement des capacités restantes impossible,
- Patient dont l'entourage compense les difficultés du patient dans les activités de la vie quotidienne et n'exprime pas de demande,
- Patient qui refuse toute intervention à domicile.

### Déroulement de l'intervention :

Dans la maladie d'Alzheimer, la réhabilitation n'a pas pour but la restauration des capacités perdues, mais l'utilisation des capacités restantes ou ignorées pour améliorer l'autonomie

dans les activités de la vie courante. Elle vise, dans le respect de la volonté du malade, à mobiliser ces capacités, à adapter l'environnement, à préserver une vie sociale et relationnelle et à transférer à l'aidant des compétences adaptées à la situation.

Prescription du médecin généraliste, spécialiste ou de la consultation mémoire dans le respect du secret médical.

- Intervention de l'équipe :
  - Evaluation des demandes du patient et de ses capacités restantes (2 séances),
  - Prise en compte des désirs du patient et de son aidant,
  - Définition d'au moins un objectif d'amélioration de la vie quotidienne,
  - Activités de réhabilitation pour le malade et formation de l'aidant,
  - Evaluation de l'atteinte de/des objectif(s) et envoi du bilan au médecin prescripteur et/ou au médecin traitant.

### Nombre de séances, renouvellement :

- Sans efficacité après quelques séances se pose la question de la pertinence de l'objectif retenu, ou des activités proposées. Au-delà de 12 séances, l'intérêt n'a pas été démontré pour atteindre l'objectif.
- Les séances peuvent être renouvelées une fois par an si le malade continue de présenter les critères d'indications ci-dessus.

### Modalités de prise en charge :

- Les 12 à 15 séances de réhabilitation sont financées intégralement par l'Assurance maladie dans le cadre d'un forfait annuel attribué au SSIAD.
- Le patient peut être en ALD 15 ou hors ALD.

# MODELE DE PRESCRIPTION POUR LE MEDECIN A: Date: Je soussigné, Docteur , déclare par la présente que Monsieur, Madame , atteint(e) de la maladie d'Alzheimer, ou maladie apparentée, doit bénéficier de 12 à 15 séances de réhabilitation par une équipe spécialisée Alzheimer. Docteur: Identification du prescripteur:

### **ESA PRESENCE VERTE SERVICES**

GANGES

Adresse: 44 Avenue Saint Lazare

34000 MONTPELLIER - Tél : 04 99 74 37 21 Mail : esa@presenceverteservices.fr

### **ESA PRESENCE VERTE SERVICES**

MAUGUIO

Adresse: 44 Avenue Saint Lazare

34000 MONTPELLIER - Tél : 04 99 74 37 21 Mail : esa@presenceverteservices.fr

### **ESA GAMMES**

MONTPELLIER

Adresse: 1021 avenue de Toulouse - Espace Arc-en-Ciel

34070 MONTPELLIER - Tél : 04 67 70 99 60 - Fax : 04 67 70 92 37 Mail : esa.spasad@gammes.org - m.biget@gammes.org

### **ESA LE LIEN**

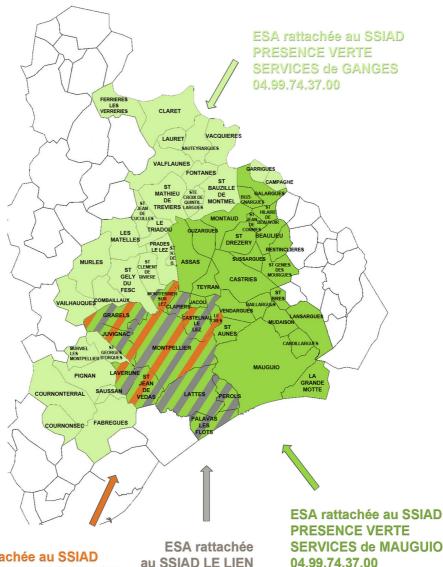
MONTPELLIER

Adresse: Miniparc 2 - Bât 7 - 912 rue de la Croix Verte - Miniparc 2 - Bât 5

BP 4478 - 34198 MONTPELLIER cedex 5 - Tél : 04 67 52 18 18 - Fax : 04 67 04 10 89

Mail: esa@associationlelien.fr

### Communes d'intervention des Equipes Spécialisées Alzheimer sur le territoire de la MAIA Est-Héraultaise



ESA rattachée au SSIAD **GAMMES de MONTPELLIER** 04.67.70.99.60

de MONTPELLIER 04.67.52.18.18

SERVICES de MAUGUIO

MAJ Août 2015

### ESA ADMR DE BÉZIERS (OUEST – EST – NORD)

CAPESTANG

Adresse: 4 Place Ferrer - 34310 CAPESTANG

Tél: 04 67 93 14 80

Mail: esa1@fede34 admr.org

### **ESA - CENTRE HOSPITALIER DU VIGAN (GARD)**

LE VIGAN

Adresse: Avenue Emmanuel d'Alzon - 30120 LE VIGAN

Tél: 04 67 81 61 74 - Fax: 04 67 81 61 88

Mail: esa.levigan@hlv.fr

### **ESA DU SSIAD MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND SUD**

PEZENAS

Adresse : ZAE Les Rodettes - Espace Athéna - 1 Rue des Frères Bouillon

Local D Bât G - 34120 PÉZÉNAS

Tél: 04 67 22 85 98 - Fax: 04 67 98 33 73 Mail: ssiad.esa.pezenas@mfgs.fr

### **ESA PRESENCE VERTE SERVICES**

SAINT-CHINIAN

Adresse: 8 rue de la promenade - 34560 SAINT-CHINIAN

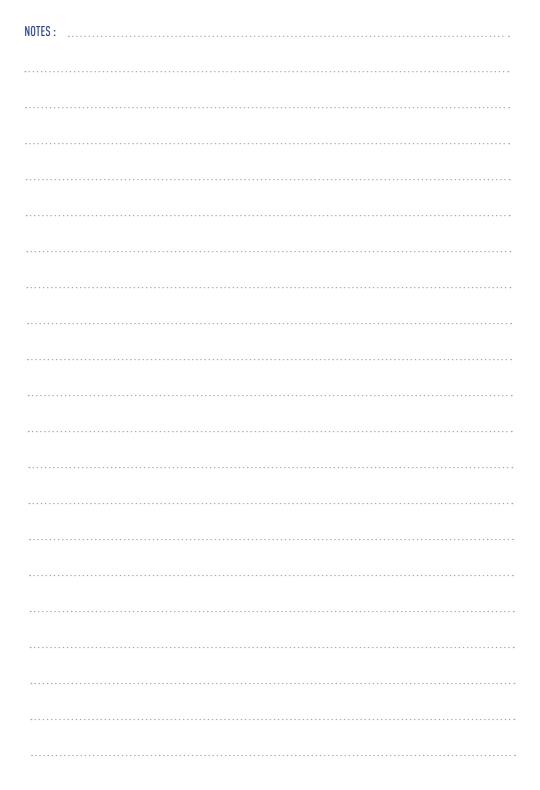
Tél: 04 99 74 37 21

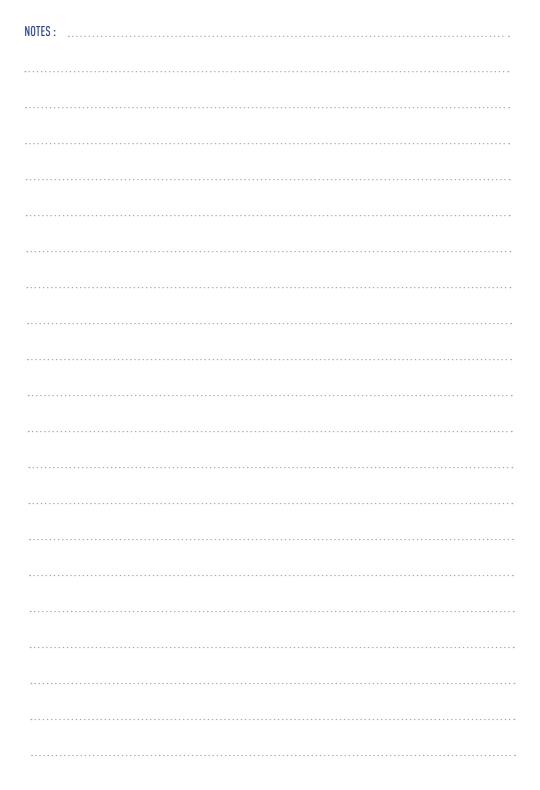
Mail: esa@presence vertes ervices. fr

NOTES :	 	
•••••	 	
• • • • • • • • •	 	
•••••	 	
•••••		
*******		
•••••	 	
•••••	 	
•••••	 	
•••••	 	

ESA rattachée au S Communes d'intervention des PRESENCE VERTE 04.99.74.37.00 Equipes Spécialisées Alzheimer sur le département de l'Hérault LE CROS LE CAYLAR ST FELIX DE L'HERAS ESA rattachée au SSIAD CEIL HES EGAIROLLES ET ROCOZELS PRESENCE VERTE SERVICES L'ESCALETTE LAUROUX de ST CHINIAN SOUBES 04.99.74.37.00 JONCELS AVENE OLMET LE VILLECUN ST GENI LE BOS DE VARENSAL LE PUECH DIO ET ST GERVAIS LE HAUT CELLES SUR MARE VALQUIERES LA TOUR SUR ORE LIAUSSON CAMBON ROSIS ET SALVERGUES SALASC BEDARIEUX LA SALVETAT FRAISSE SUR AGOUT EZENES LES MINES LES BAINS SAINT JULIEN CABRIERES FAUGERES MONS I ES AIRES FOS VINCENT LE SOULIE FC PREMIAN SAINT SAINT LAURENS ROUJAN ALBAGNAN DE AUTIGNA RIOLS MARGO SAINT PONS COURNION MAGALAS ET PRADES PUISSALICON MURVIFI TOUR PARDAILHAN RIFLISSEC VALRO SERVIAN BZ BASSAN CEBAZAN SAINT JEAN LES CASSAGNOLES VELIEUX VILLESPASSANS MINERVE CRUZY MONTBLA AIGUES MAUREII HAN AGE ESSERA ONTOULIERS CERS SIRAN CAPESTANG LA LIVINIERE BEAUFORT SAUVIAN OLONZAC L OUPIA NISSAN SERIGNAN ESPIGNAN ESA rattachée au SSIAD ADMR de BEZIERS 04.67.93.86.40











### MAIA Est-Héraultaise

- Marie-Christine ETIENNE
- Téléphone : 04 67 33 24 21 Ce service est gratuit pour les bénéficiaires

• Courriel: maia-est-heraultaise@chu-montpellier.fr





